PRÉFET
DE LA MOSELLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale des Territoires
Services Risques Énergie Construction Circulation
Urbanisme et Prévention des Risques

Commune d' AUDUN-LE-TICHE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS

MOUVEMENTS DE TERRAIN

3/3 Plan de zonage

ÉLABORATION :
PRESCRIPTION A.P. du : 11 octobre 2021
ENQUÊTE PUBLIQUE du : 09 mars au 18 avril 2026
APPROBATION A.P. du : Arrêté n°2026-DDT-SRECC-UPR-n°11 du

(3/3) Vu pour être annexé à l'arrêté 2026-DDT-SRECC-UPR-n°11 du 19 SEP. 2026

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
Jérôme Seguy

N
W E
S

Commune de RUSSANGE

Commune d'OTTANGE

Commune d'AUMETZ

0 250 500
Mètres

LEGENDE

- ZONE ROUGE "Rf" → **INCONSTRUCTIBLE**
- ZONE ROUGE "Rm" → **INCONSTRUCTIBLE**
- ZONE ORANGE "O" → **CONSTRUCTIONS AUTORISÉES SOUS RÉSERVE DE PRESCRIPTIONS**
- ZONE JAUNE "J" → **CONSTRUCTIONS AUTORISÉES SOUS RÉSERVE DE PRESCRIPTIONS**
- Secteurs d'infiltration réglementé